



Histoire et monnaies des papes d'Avignon au 14^{ème} siècle

*Exposé fait devant la SSN en octobre 2012
par Jacques Daunis*

Un peu d'histoire

En cette fin du 13^{ème} siècle le pouvoir temporel en France, le pays le plus puissant d'Europe, s'oppose au pouvoir spirituel du Pape à Rome. Philippe IV Le Bel (1285-1314) qui a besoin d'argent pour financer ses campagnes militaires contre les villes flamandes, décide en 1295 de lever un impôt appelé la « décime » sur les biens du clergé. Outré, le Pape Boniface VIII (1294-1303) émet une bulle refusant la perception de cet impôt et menace d'excommunication tout évêque qui le paierait. En rétorsion Philippe Le Bel interdit toute exportation de valeurs hors du royaume ce qui prive le pape d'une part importante de ses ressources puis il réunit un concile des évêques de France pour condamner le Pape. En réponse ce dernier menace d'excommunier le roi envoie alors une troupe à Rome pour arrêter le Pape, mais ce dernier meurt quelques semaines plus tard. Son successeur, Benoît XI est élu pape le 22 octobre 1303 dans une atmosphère détestable, prudent il annule les mesures prises par Boniface VIII contre le roi avant de mourir à son tour le 7 juillet 1304. Survient alors une période de pénibles tractations entre le parti de l'ancien Pape Boniface VIII et celui du roi de France afin de nommer un nouveau Pape. Cela va durer 11 mois. Le nouveau Pape est enfin désigné à Pérouse le 5 juin 1305 sous le nom de Clément V. Cet archevêque français, élu grâce au soutien efficace du roi de France, renonce à se rendre à Rome par crainte de représailles et du conflit entre les deux familles locales puissantes, les Guelfes et les Gibelins, il se fait couronner à Lyon le 15 novembre 1305. Mais Rome lui étant hostile il ne sait où se fixer. Après une longue errance en terre de France Clément V se fixe à Avignon. Le roi fait alors pression sur lui pour juger les Templiers, ordre créé en janvier 1129 et dissout par le pape Clément V le 13 mars 1312 à la suite d'un procès en hérésie, en particulier celui de Jacques de Molay 22^{ème} et dernier Maître de l'Ordre du Temple. La ville d'Avignon présente l'avantage d'être proche de Vienne où a eu lieu le concile et est situé au bord du Rhône qui est une voie de communication importante. Mais cette ville, bien que située à côté du Comtat Venaissin qui est propriété papale, appartient au Comte de Provence.

Il faut signaler que l'origine du nom de Comtat Venaissin est très controversé, il pourrait provenir soit du nom de la ville de Venasque située à une dizaine de km de Carpentras et ville siège des évêques du 5^{ème} au 9^{ème} siècle, soit de l'ancien nom d'Avignon : Avinicus. La ville d'Avignon aurait appartenu au Comtat Venaissin avant d'être érigée en commune libre, entre 1125 et 1195, indivise entre les comtes de Provence et de Forcalquier, puis séparée du comtat qui fut attribuée aux comtes de Toulouse. Mais Raymond VII, comte de Toulouse et marquis de Provence, dut céder le comtat Venaissin au Pape en 1249 après la croisade contre les albigeois. En revanche la ville d'Avignon n'appartint à la papauté que

depuis 1348, après que Jeanne, reine de Naples, l'eût vendu pour 80.000 florins et la rémission de ses péchés au Pape Clément VI (4^{ème} successeur de Clément V). Bien qu'ils aient cessé « officiellement » de résider en Avignon en 1376, date du départ de Grégoire XI à Rome, les Papes conservèrent le comtat Venaissin jusqu'à la Révolution française, en se faisant représenter à Avignon par un vice-légat, et dans le comtat Venaissin par un ecclésiastique d'un rang moins élevé qu'on appelait recteur. Il faut signaler que son prédécesseur, Urbain V, était retourné à Rome mais n'avait pu y rester à cause des rivalités locales. Mais l'histoire mouvementée de la papauté d'Avignon n'était pas terminée. En effet à la mort de Grégoire XI, son successeur Urbain VI, élu à Rome, est contesté par les Cardinaux français qui organisent un conclave à Fondi où le Sacré Collège élit un deuxième Pape, Clément VII, qui s'installe à Avignon. L'Eglise catholique a maintenant deux Papes, l'un à Rome et l'autre à Avignon, c'est le début du « Grand Schisme d'Occident » qui va diviser la chrétienté jusqu'à la première moitié du XV^{ème} siècle en deux parties possédant chacune un pape . L'Angleterre et le Saint empire soutiennent Urbain VI tandis que la France, l'Ecosse et les états espagnols soutiennent Clément VII. Pendant presque 40 ans quatre Papes successifs seront élus à Rome (Urbain VI, Boniface IX, Innocent VII et Grégoire XII), tandis que parallèlement deux Papes, Clément VII et Benoît XIII (appelés antipapes), seront élus à Avignon. Il faut signaler que de 1410 à 1460 il y eu aussi deux autres antipapes à Pise (Alexandre V et Jean XIII de 1409 à 1415), sans compter ultérieurement les antipapes en Aragon (Benoît XIII et Clément VIII de 1418 à 1430) et l'antipape Benoît XIV siégeant à Rodez de 1423 à 1433.

Mais en 1415 l'empereur allemand Sigismond excédé par cette situation, impose la réunion d'un concile qui révoque tous les papes du moment et élit un nouveau Pape : Martin V. Rome redevient le siège officiel de la papauté ce qui est contesté par les antipapes qui continuent à exister.

Liste des seuls 7 papes d'Avignon reconnus par l'institution catholique:

Clément V	1305-1314	Innocent VI	1352-1362
Jean XXII	1316-1334	Urbain V	1362-1370
Benoît XII	1335-1342	Grégoire XI	1370-1378
Clément VI	1342-1352		

Les monnaies

Les monnaies sont d'abord frappées à Pont-de-Sorgues (actuellement Sorgues) dans le Comtat Venaissin, cet atelier monétaire est attesté dès l'époque des comtes de Toulouse. Boniface VIII dès 1300 puis Clément V y firent frapper des deniers pour satisfaire à des besoins locaux. Clément V fait frapper des Gros imités des Gros tournois, mais en faible quantité. Jean XXII, dont les émissions de monnaies d'or et d'argent semblent abondantes, va y créer un florin d'or.

Ce n'est qu'à partir de Clément VI (1342-1352) qu'un nouvel atelier de frappe est ouvert en 1343 à Avignon. On y frappe des monnaies d'or, les Florins ou Ducats d'or, des monnaies d'argent, des Gros, des ½ Gros, et des Oboles, mais aussi des petites monnaies de cuivre fort rependues, les Patas. Ces monnaies ne comportent aucune mention particulières concernant le comtat soit pour ne pas sembler circonscrire l'autorité des papes au seul territoire Venaissin, soit pour que ces monnaies puissent circuler en Italie avec celles des familles influentes locales.



Florin d'Urban V (1362-1370)
 20 mm, 3.49 g
 A/ SANT PETRH fleur de lys
 R S IOHANNES B
 Saint Jean debout de face



Gros Pont de Sorgues
Boniface VIII (1294-1303)

1,08 g
 A/ DOMINI BO PAPE
 R/ COITAT VENAISIN
 (B' au 2° canton)



22

Ducat d'or d'Innocent VI



Florin d'or Jean XXII



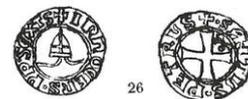
Denier



Denier



7



26

Obole